

La fédération des Producteurs de Matériaux de Construction (PMC) est une organisation coupole qui regroupe la plupart des secteurs de matériaux de construction. Elle représente plus de 600 producteurs dans les trois Régions, parmi lesquels près de 2/3 sont des PME. Ces entreprises emploient ensemble plus de 30 000 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de près de 11 milliards d'euros. Elles sont aussi très exportatrices et contribuent au surplus de la balance commerciale belge avec près de 60% de leur chiffre d'affaires consolidé.

Bref retour sur 2019

2019 était une année d'élections. Tant en prévision des élections qu'à la suite de celles-ci, le PMC s'est particulièrement investi à présenter aux décideurs politiques les préoccupations des producteurs de matériaux de construction et les propositions du secteur en matière de réalisation des objectifs climatiques, de logements de qualité et d'infrastructure performante. Il faut en effet éviter à tout prix de voir disparaître annuellement d'importantes ressources financières par des amendes européennes si les objectifs climatiques n'étaient pas rencontrés dans les temps.

Parallèlement, le PMC a continué à défendre les intérêts des producteurs dans les autres dossiers importants au niveau du Fédéral et des Régions, ainsi qu'au niveau européen lorsque cela s'avérait nécessaire.

Ce bref retour n'ambitionne pas de passer en revue toutes les activités du PMC en 2019 mais bien de s'arrêter brièvement sur quelques initiatives prises lors de l'année écoulée.

Memoranda et contacts politiques



En plus de son propre mémorandum qui a déjà été largement diffusé et présenté, le PMC a également rédigé un mémorandum commun avec la Confédération de la Construction. Le secteur de la production de matériaux de construction et celui de la construction constituent ensemble un acteur important de notre économie qui génère des effets d'entraînement considérables sur le reste de l'économie. La qualité est au cœur du message du mémorandum commun.

Un contexte économique qui favorise la qualité dans la construction est en effet indispensable pour relever les défis très actuels. Le document propose des réflexions et des solutions dans six domaines d'action prioritaires qui permettront aux acteurs de la construction de contribuer activement à la réalisation des objectifs en matière de lutte contre le réchauffement climatique, de logements de qualité et d'infrastructure performante pour assurer l'attractivité du pays aux yeux des investisseurs étrangers, défis qui requièrent toute l'attention des gouvernements.



Le PMC et la Confédération de la Construction ont ensemble largement diffusé leur mémorandum commun. Le document a ainsi permis des contacts politiques de haut niveau dans la plupart des partis politiques. Lors de ces entretiens, le PMC a également mis l'accent sur quelques points importants de son mémorandum, parmi lesquels le problème des prix de l'électricité élevés. La production locale pour laquelle les prix de l'énergie sont déterminants dans le coût de production, doit faire face à un important handicap concurrentiel. Des prix d'électricité concurrentiels sont indispensables pour sauvegarder la compétitivité de ces productions ou en d'autres mots, pour maintenir la production et promouvoir les investissements et l'emploi locaux.



PMC Isolation

A la suite de la dissolution du Conseil de l'isolation – jusqu'alors connu comme le CIR, asbl qui représentait le secteur de l'isolation – les producteurs de matériaux d'isolation ont constitué une section Isolation au sein du PMC.

PMC Isolation défend depuis les intérêts spécifiques des producteurs de matériaux d'isolation. Parallèlement, et à la demande de l'Agence flamande de l'Energie qui doit assurer un suivi de l'activité de la rénovation en Région flamande et en faire rapport à la Commission européenne, PMC Isolation collaborera activement à la collecte de données agrégées pour l'administration de la Région flamande.

Produire et construire durablement

En plus de la performance énergétique des bâtiments, l'impact environnemental de ceux-ci retient l'attention croissante des décideurs politiques et parties prenantes ainsi que des producteurs. Ces derniers s'efforcent de mettre des matériaux de construction de plus en plus performants et durables sur le marché, et de les recycler en fin de vie. De manière à promouvoir la durabilité et l'économie circulaire, les pouvoirs publics ont mis l'outil TOTEM à disposition qui permet d'évaluer la performance environnementale des bâtiments. Pour encourager son utilisation et favoriser l'optimisation entre les performances énergétiques et environnementales des bâtiments, le PMC demande avec insistance que les calculateurs PEB et TOTEM soient intégrés sans délai. De même, le PMC insiste pour que TOTEM continue à suivre l'évolution européenne et ne s'en écarte pas. Un marché morcelé à la suite d'une approche locale propre limite généralement l'enthousiasme à l'utiliser et s'y référer auprès des parties prenantes. TOTEM permettra sous peu l'utilisation de déclarations environnementales de produit spécifiques (EPD ou Environmental Product Declaration). Une analyse comparative limitée effectuée par Vito à la demande du PMC, montre que pour certains matériaux, les EPD spécifiques s'avèrent être 30 % voire 50 % plus favorables que les génériques. Le programme de soutien aux EPD a dès lors été prolongé en 2019. Ce programme avait été mis en place par le PMC avec la collaboration de Vito et le soutien financier du Fédéral, de manière à permettre l'élaboration des EPD à un prix concurrentiel. Le programme de soutien aux EPD n'était pas limité aux membres du PMC, tous les producteurs y avaient accès.



L'économie circulaire était également à l'ordre du jour de l'événement annuel 2019 du



PMC. Le réemploi et le recyclage de matériaux de construction ainsi que la construction circulaire y ont été illustrés à l'aide d'exemples et de projets concrets. L'économie circulaire offre d'importantes possibilités et opportunités mais demande à surmonter des difficultés. Avec l'édition 2019, l'événement annuel du PMC s'est à nouveau affirmé comme un rendez-vous annuel des acteurs du secteur de la construction à ne pas manquer.

En conclusion, avec les élections, 2019 était une année chargée mais aussi une année clef pour défendre les intérêts des producteurs de matériaux de construction. L'attention des décideurs politiques a été portée sur les atouts de la construction, qui peut contribuer considérablement à la réalisation des objectifs climatiques tout en ayant aussi un impact bénéfique important sur le plan social et économique. Une attention suffisante est alors également requise au maintien d'un niveau de qualité élevé des travaux et des matériaux utilisés. Enfin, le maintien de la production locale requiert que sa position concurrentielle soit sauvegardée.